Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213503188-20260326-2026_24-DE

MAIRIE DE SAINT-THUAL
Département d'Ille et Vilaine

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mars 2026 à 20 heures

Nombre de Membres en exercice : 15	Date de la convocation : 21 mars 2026
Nombre de Membres présents : 15	Convocation affichée le : 21 mars 2026
Nombre de Membres votants : 15	Procès-verbal affiché le : 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Loïc COMMEUREUC, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Jean-Pierre BATTAIS — Véronique PICHERIT — Alain RENAULT — Nadine CORBEL — Marie-Hélène BRANDILLY — Dominique ABALAIN — Christian DARTOIS — Patrick MOUSSET — Sébastien LEFEUVRE — Cathy SAGET — Virginie ROBIOU — Céline ROUVRAIS — Frédéric CHEVILLON — Florence LE NEN

Virginie ROBIOU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2026/24	**Désignation d'un correspondant à la sécurité routière**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les actions de l'État en matière de prévention et de sécurité routière ;
Considérant la nécessité de désigner un élu référent chargé des questions de sécurité routière au sein de la commune ;
Considérant que ce correspondant constitue un relais entre la commune, les services de l'État et les administrés en matière de prévention des risques routiers ;

Après en avoir délibéré et procédé au vote par :

15 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- De désigne Alain RENAULT comme correspondant à la sécurité routière.

SIGNATURES

Le Maire,
Loïc COMMEUREUC

MAIRIE DE SAINT-THUAL ★ ILLE-ET-VILAINE

Secrétaire de séance,
Virginie ROBIOU